

Le plateau de l'Arbois et la chaîne de la Fare



Ces deux espaces sont séparés par la vallée de l'Arc, et sont délimités au nord de la chaîne de la Fare par les gorges de la Touloubre. Les deux autres principaux ruisseaux, le Grand Torrent et le Bondon, coulent au niveau du plateau de l'Arbois. Il existe aussi une multitude de petits vallons qui dévalent les pentes, véritables oasis de vie lorsqu'ils sont en eau.

Les pelouses sèches, garrigues et pinèdes

Ces dominantes paysagères sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues xérophiles plus ou moins denses et élevées de Chêne kermès, de Romarin, et d'Ajonc de Provence se mêlent au Chêne vert et au Pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches à Brachypode rameux.

Cette mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège ornithologique : Pipit rousseline, Alouette lulu, Fauvette pitchou, Fauvette passerinette, Pie-grièche méridionale, Rollier d'Europe, Coucou geai, Engoulevent d'Europe, Tourterelle des bois, Circaète Jean-le-Blanc. Les talus sablonneux offrent localement des sites de reproduction aux colonies de Guêpier d'Europe.

Le cortège de reptiles méditerranéens est bien représenté : Lézard ocellé, Psammodrome d'Edwards, Couleuvre de Montpellier, Couleuvre à échelons, Coronelle girondine, Seps strié.

Les pelouses sèches accueillent une entomofaune riche, diversifiée et patrimoniale : Proserpine, Hespérie de la balotte, Hespérie de l'herbe-au-vent, Marbré de Lusitanie, Azuré de la Badasse, Magicienne dentelée, Bupreste de Perrot.

Les falaises calcaires

C'est un paysage géomorphologique de Cuestas constitué de falaises abruptes, de barres rocheuses, de rochers proéminents, d'une butte témoin (la vieille ville de Vitrolles), de tabliers d'éboulis et de dolines. Les falaises accueillent la nidification du fameux **Aigle de Bonelli** : deux couples dont, curiosité locale, l'unique couple de France nichant sur un pylône électrique. Le **Grand-duc d'Europe** est aussi bien présent. À noter la nidification d'**Hirondelles rousselines** sous une corniche rocheuse ; ailleurs en région, elle utilise des supports artificiels (ponts).

La relative tranquillité du vallon de Mercurotte, à Saint-Chamas, se singularise par la présence d'un important réseau d'anciennes carrières de sable qui favorise l'hibernation ou le transit de plusieurs espèces de chauves-souris : **Minioptère de Schreibers**, **Petit Murin**, **Murin de Capaccini**, **Grand Rhinolophe**.

Les zones humides

Les cours d'eau permanents (Arc et Grand Torrent) confèrent au paysage une certaine originalité, d'autant plus qu'ils abritent les principales formations de feuillus, facteur remarquable de diversification faunistique. Elles constituent des zones de reproduction privilégiées pour les espèces qui les fréquentent (**Loriot d'Europe**, **Pic vert**, **Pic épeiche**, **Martin-pêcheur**), mais elles peuvent aussi être utilisées comme des zones de refuge, de



Chaîne de la Fare dominant le bassin de l'Étang de Berre. © Aurélie Johanet



Le pastoralisme extensif favorise l'entretien des milieux ouverts ; la race de Chèvre du Rove est efficace en contexte de garrigue à chêne kermès. Les calcaires argileux rouges du Plateau de Vitrolles donnent ici un contraste inattendu au paysage de « cuestras ». © François Grimal

nourrissage (Lézard à deux raies, Couleuvre vipérine) ou comme corridors lors des déplacements. Les milieux les plus temporaires accueillent des espèces d'amphibiens patrimoniales : Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, notamment les rus en fonds de vallon. À noter la présence de crustacés d'eaux douces temporaires quasi menacés, *Tanymastix stagnalis* et *Branchipus schaefferi*, tous deux observées par exemple dans des mares cupulaires du rocher de Château-Virant.

Le bassin du Réaltor, retenue d'eau du canal de Marseille, apporte une contribution considérable à la biodiversité. Il présente

un grand intérêt en hiver en abritant une remise de plusieurs milliers d'individus de *Fuligules milouins* et de *Fuligules morillons* ainsi que de *Foulques macroules*. Ce site est d'importance nationale pour l'accueil de ces espèces. Régulièrement le *Fuligule milouinan* et le *Fuligule nyroca* y sont observés.

Orientation bibliographique

Agglopole Provence, 2013 ; DREAL PACA & ONF, 2007 ; Girard & Hameau, 2018 ; Grimal & Johanet, 2013 ; Johanet & Grimal 2017 ; Johanet et al., 2019b.

5 espèces remarquables du plateau de l'Arbois et de la chaîne de la Fare

Le Crapaud calamite

Ce « *grapaou* » [crapaud en provençal] de taille moyenne se reconnaît à sa ligne vertébrale jaune. On peut entendre à plus d'1 km son chant nuptial : un trille lancé par vagues successives, qui ressemble à un chant de grillon. Espèce européenne essentiellement de plaines et de plateaux, les populations du sud de la France sont particulièrement abondantes et continues. Son habitat terrestre typique est constitué d'une végétation ouverte assez rase, alternant avec des zones de sol nu, riches en caches dans lesquels il peut s'enfouir. Son habitat aquatique, toujours ensoleillé, est de faible profondeur et s'assèche donc rapidement pour éviter les prédateurs des têtards tels insectes et poissons : ce sont des mares souvent temporaires, lavognes, cours d'eau s'asséchant en été, bassins de carrière, mais aussi marais littoraux. Espèce pionnière, il colonise ainsi les milieux hostiles à la majorité des amphibiens et aux poissons, grâce à sa mobilité, à la flexibilité de ses dates de ponte et à sa courte période de développement larvaire. En région méditerranéenne, il a la particularité de mener une seconde saison de reproduction en automne dès qu'une pluie survient. Depuis 2015, la population du Plateau de Vitrolles est scrupuleusement suivie dans le cadre d'une étude sur la recolonisation post-incendie.



Crapaud calamite dans les cendres après incendie du Plateau de Vitrolles. © François Grimal

La Pie-grièche méridionale

Le nord de sa répartition mondiale est limité au sud de la France et à la péninsule Ibérique. La garrigue basse très dégradée à chênes kermès constitue son habitat typique. Elle peut également occuper des habitats arides semi-steppiques. Les observations régionales concernent surtout les Bouches-du-Rhône où elle fréquente les massifs calcaires et la Crau sèche. Entre 250 et 450 couples ont été estimés en Provence dans le cadre d'un plan régional d'action ; les deux noyaux principaux localisés dans les garrigues de Lançon et la Crau sèche. Cette migratrice partielle profite localement des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Redoutable prédatrice, elle s'attaque à des proies allant des petits invertébrés jusqu'aux reptiles, amphibiens, passereaux, micromammifères. Mondiallement menacée, cette espèce est considérée en déclin en Provence du fait de la modification de ses habitats (déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, destruction ou altération des zones favorables par l'agriculture intensive et l'urbanisation) et elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



Pie-grièche méridionale. © Bertrand Eliotout

Le Coucou geai

En France, le Coucou geai se reproduit presque exclusivement dans les départements riverains de la Méditerranée. C'est une espèce des milieux semi-ouverts, plutôt chauds. Il fréquente les paysages traditionnels composés de vergers (olivier, amandier), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. Il apprécie également les milieux de transition et la proximité de zones humides. Dans la région, le bastion de l'espèce se situe dans la moitié sud des Bouches-du-Rhône, de la Camargue à Cassis. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires, qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire). Contrairement au Coucou gris, les jeunes n'expulsent pas les œufs ou les poussins de l'hôte, ils sont élevés comme de jeunes pies.



Coucou geai. © Aurélien Audevard

Le Pipit rousseline

Surtout présent en zone méditerranéenne pour la France, il affectionne dans les Bouches-du-Rhône les milieux ouverts, chauds et secs. Il se rencontre dans les pelouses sèches et autres milieux « en peau de léopard » pourvus d'un sol nu et d'une strate de végétation rase : garrigues des massifs calcaires, Crau, Camargue. Les zones pâturées sont utilisées de préférence. C'est un des premiers colonisateurs noté après un incendie.



Pipit rousseline. © Aurélien Audevard



Aigle de Bonelli. © Eric Didner

L'Aigle de Bonelli

Ce rapace se reproduit exclusivement dans les départements méditerranéens. Le bastion de l'espèce se situe dans notre département qui accueille la moitié des couples français (16 sur les 35 couples français en 2018). Les couples se cantonnent aux collines où ils trouvent des falaises pour construire leur nid. Les paysages aux alentours sont une alternance de milieux boisés, de garrigues, de milieux ouverts pâturés ou d'une mosaïque de cultures extensives. Sédentaires, les adultes sont fidèles à leur site de reproduction. Les immatures, jusqu'à l'âge de 2 à 4 ans, sont erratiques. Ils fréquentent différents types de milieux ouverts, notamment ceux de Camargue et de Crau, qui peuvent héberger jusqu'à une dizaine d'individus en hiver.

L'espèce est considérée en danger en Europe. Il s'agit de l'une des espèces d'oiseaux les plus menacées de France. L'électrocution est leur principal facteur de mortalité mais la neutralisation des poteaux dangereux a permis de réduire sensiblement leur impact. D'autre part, il est très difficile d'estimer la proportion des aigles victimes de braconnage, suspecté comme étant encore assez important en Provence. La perte de son habitat lui est préjudiciable ; l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel sont à éviter dans leur espace vital. Une vigilance globale doit être apportée concernant les sports de pleine nature ; les dérangements en période de reproduction entraînent encore régulièrement l'échec de nichées. Un plan national d'action, piloté par le CEN PACA, permet de suivre l'évolution des effectifs.